

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET

D/2014/ 125 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE
A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

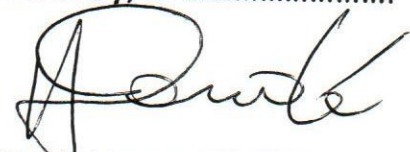
VU le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant organisation de la Présidence de la République ;

DECRETE

Article 1 : Le Général de Brigade Bouréma CONDE, Commandant Général des Unités Agricoles et Agroindustrielles des Forces Armées, est nommé, cumulativement à ses fonctions, **Conseiller Chargé de Mission à la Présidence de la République.**

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 30 MAI 2014



Prof. ALPHA CONDE